

Eléments biographiques sur Pierre Sonnerat

Premières années sous le regard de Pierre Poivre.

Par Jean Paul Morel

La renommée de Pierre Sonnerat

Le nom de Pierre Sonnerat est associé à celui de Pierre Poivre à qui il est redevable en grande partie de sa carrière, et à Philibert Commerson prétendument son initiateur dans les sciences naturelles. Si par ses recherches en cette matière, Sonnerat s'est fait un nom parmi les naturalistes de son époque, c'est en offrant au public deux publications qu'il parvint à la renommée : *Voyage à la Nouvelle Guinée* et *Voyage aux Indes orientales et à la Chine*.

Voyage à la Nouvelle Guinée. C'est le récit du voyage que Sonnerat effectua aux Philippines et aux Moluques alors qu'il était venu rejoindre à l'Isle de France son parent, l'intendant Poivre. En juin 1771, il embarquait à bord de la flûte *l'Isle de France* qui, dans une expédition de onze mois (29 juin 1771 au 4 juin 1772), procura à la colonie mauricienne des plants de gérofle et de muscade. Il était « écrivain de vaisseau » sur ce bâtiment. Son ouvrage, publié en 1776, richement illustré de nombreuses gravures, le fit connaître du public et lui apporta l'estime de la part des académies savantes. On y trouve le récit de l'expédition, mais surtout la description de quantité d'objets d'histoire naturelle, certains inconnus, principalement des oiseaux, descriptions illustrées de gravures dessinées par l'auteur. L'ensemble témoigne de son goût pour l'histoire naturelle et de ses talents de dessinateur.

Voyage aux Indes orientales et à la Chine. Pour l'essentiel, il s'agit de notes de voyages et de considérations relatives au deuxième séjour de Sonnerat aux Indes et en Extrême Orient, épisode postérieur à l'époque qui nous intéresse : nous nous limitons au tout début de la carrière de Sonnerat, l'abandonnant lorsqu'il regagne la France en mai 1773. Cependant nous puisons quelques détails dans cet ouvrage, car Sonnerat y traite également des Mascareignes et de Madagascar.

Cet ouvrage a connu deux éditions, la première en 1782, la seconde en 1806 est étoffée de quelques documents relatifs à Pierre Poivre. Il a donné lieu à de très nombreux commentaires parce que Sonnerat y traite trop souvent de sujets qu'il ne maîtrise pas. Enfin, ses propos sur l'Isle de France et Bourbon causèrent beaucoup d'émoi dans cette colonie, en particulier à cause d'une critique radicale de l'esclavage. Joseph-François Charpentier de Cossigny, colon de l'Isle de France, répondit à cet ouvrage, sans ménager son ami Sonnerat, dans une publication de plus cent pages : *Lettre à M. Sonnerat*.¹

Sonnerat disciple de Philibert Commerson. Sonnerat est connu également parce que cité dans la biographie de Philibert Commerson. Les deux hommes se sont connus à l'Isle de France, et nul doute que Sonnerat profita de la fréquentation de ce grand naturaliste pour s'instruire, et qu'il l'assista dans quelques travaux, mais il y a beaucoup à rectifier sur ce qui a été écrit sur leurs relations.

¹ *Lettre à M. Sonnerat*, Palma, Ile de France, 1784. Par M. [Joseph-François] Charpentier de Cossigny.

Mais qu'a donc fait Pierre Sonnerat de 1768 à 1773 ?

Vérités et légendes biographiques

- Le 18 août 1748 : Naissance à Lyon de Pierre Sonnerat, parrain Pierre Poivre, « subrécargue des vaisseaux de la Compagnie des Indes ». (Vrai : Reg. paroissiaux St Nizier, 1748, f°105v°)
- Il est venu rejoindre son parent Pierre Poivre à l'Isle de France en 1768 en tant que secrétaire personnel.
- Arrivé à l'Isle de France, il fait la connaissance de Commerson qui l'initie aux Sciences Naturelles et profite de ses talents de dessinateur pour se l'adjoindre en cette qualité.
- Sonnerat accompagne Commerson dans ses déplacements à l'Isle de France, à Madagascar et à Bourbon, en 1769 et en 1770, année où il fut nommé écrivain sur la flûte *l'Isle de France*.
- Du 29 juin 1771 au 4 juin 1772, embarqué sur la flûte *l'Isle de France*, il participe à l'expédition aux Philippines et aux Moluques destinée à récupérer des plants de géroflier et de muscadier. Mission dont il fit le récit dans un ouvrage *Voyage à la Nouvelle Guinée*, publié en 1776.
- Il retourne en France en 1773. (Sans précision sur le quand et le comment)

Voilà grosso modo ce que l'on trouve dans tous les dictionnaires et autres encyclopédies, y compris dans la biographie d'Alfred Lacroix², concernant la période 1768 - 1772. Tous ont utilisé les mêmes sources, des documents qui semblaient dignes de foi puisqu'ils étaient directement inspirés par Pierre Sonnerat lui-même. Mais on va voir qu'il a un peu arrangé les faits. Voir ces sources en Annexe I.

Les apports de Madeleine Ly-Tio-Fane.

Mme Ly-Tio-Fane, historienne mauricienne, a publié en 1976, un ouvrage intitulé *Pierre Sonnerat 1748-1814. An account of his life and work*.

Dans cet ouvrage, sur la période 1768-1773, elle apporte des précisions et des démentis.

Elle produit une lettre de M. Beauvais³, vétérinaire à l'Isle de France, qui dément ce qui est écrit dans un rapport à l'Académie des Sciences reproduit par Sonnerat en préface de son livre *Voyage aux Indes orientales et à la Chine*, à savoir la réalité des deux ou trois années pendant lesquelles Sonnerat aurait accompagné Commerson dans ses déplacements.

Elle étaye cette dénégation en s'intéressant à l'emploi du temps de Commerson qui permet de constater qu'il n'était accompagné que du dessinateur Jossigny lors de son voyage à Madagascar et à Bourbon.⁴

Enfin sa documentation prouve la présence de Sonnerat au cap de Bonne-Espérance en deux circonstances :

- en mars-avril 1771 : une lettre de Pierre Sonnerat à Joseph Bank nous assure qu'il était au cap de Bonne-Espérance au moment où la flûte *l'Isle de France* y faisait escale, tout laisse à penser qu'il était alors écrivain sur ce bâtiment.⁵ Il n'était donc pas avec Commerson qui passa toute l'année 1771 à l'île Bourbon. Nous confirmons cette présence de Sonnerat écrivain sur la flûte *l'Isle de France* au cap de Bonne Espérance par un état de dépenses le concernant à cette occasion.⁶

² Les nombreuses biographies produites par A. Lacroix, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences ont le poids de l'institution, mais leur quantité explique leur médiocrité. (Notice *historique sur les membres et correspondants de l'Académie des Sciences* (1934) et *Figures de Savants* (1938))

³ Base docu=>Sans date n°39 : Remarques de M. Beauvais, vétérinaire à l'Isle de France, à propos de MM. Sonnerat et Commerson.

⁴ Sur l'emploi du temps de Commerson, voir notre étude : *Philibert Commerson à Madagascar et à Bourbon*.

⁵ Base-docu=>Mars-avril 1771. Pierre Sonnerat au Cap de Bonne-Espérance. Rencontre avec Joseph Bank

⁶ A.N. Col E 309, dossier Ménassier, commis dans les bureaux de l'île de France, vue 216.

- en janvier 1773 : un récit de voyage du botaniste C. P. Thunberg témoigne de ses excursions au Cap en compagnie de Sonnerat en janvier 1773.⁷

Précisions, rectifications, interrogations

Retour en France de Sonnerat en 1773.

Mme Ly-Tio-Fane n'a pas découvert quand et comment Sonnerat était retourné en France. La réponse était pourtant fort simple : en embarquant au Port-Louis sur le vaisseau *l'Indien*, le 20 octobre 1772, en compagnie de la famille Poivre (monsieur, madame et leurs deux filles) et de l'abbé Rochon. Sans doute cette historienne a-t-elle été piégée par l'abbé Rochon qui, dans le récit de son retour sur *l'Indien*⁸, fournit une date fantaisiste pour le départ du Cap (le 1^{er} janvier 1773), date qui ne permettait pas à Sonnerat d'être à bord, puisqu'elle avait découvert que ce dernier herborisait avec Thunberg dans les montagnes du Cap à la mi-janvier.⁹

Nous avons établi l'époque de l'escale prolongée de *l'Indien* au Cap : trois mois, du 24 novembre 1772 au 24 février 1773¹⁰. Il devenait évident que Sonnerat était rentré en France en profitant du vaisseau qui ramenait son parrain et sa famille.

Mission de la flûte *l'Isle de France* au cap de Bonne-Espérance, au printemps 1771.

Précédemment à cette escale au Cap au moment de s'en retourner en Europe, Sonnerat avait participé à une mission dans cette même colonie hollandaise, il convenait d'en préciser l'époque. En commentaire de la lettre de Sonnerat à Bank¹¹, nous argumentons pour fixer les dates suivantes : arrivée au Cap vers le 15 mars 1771, et retour à *l'Isle de France* avant le 11 mai, date où la flûte est mouillée au Port-Louis. Ce qui laisse supposer un séjour d'un petit mois au Cap, suffisant pour ce genre de traite. En comptant un bon mois pour se rendre au Cap, cette mission a dû occuper Sonnerat près de trois mois et demi, à compter du début février 1771 (Le 26 janvier la flûte est sur le point d'appareiller de *l'Isle de France*.¹²)

Mission de la flûte *l'Isle de France* à Madagascar en 1770.

La flûte *l'Isle de France* s'est rendue en traite à Madagascar en 1770, comme en atteste un état récapitulatif des traites effectuées à Madagascar en 1770-1771¹³. On y lit que cette flûte n'a pas été envoyée à cette île en 1771, ce qui ne nous étonne pas puisque, entre sa mission au Cap et son départ pour les Philippines, il n'y avait pas place pour une autre mission. Nous avons établi que la mission de la flûte *l'Isle de France* au Fort Dauphin était principalement de poursuivre celle confiée à la flûte *l'Ambulante*, à savoir évacuer les personnels et matériels de l'établissement colonial formé par M. de Modave, expérimentation à laquelle le roi avait choisi de mettre un terme.

On ne peut douter que Sonnerat était du voyage, vu les indices dont nous disposons.

⁷ Base-docu=>Janvier 1773. Sonnerat herborise au Cap de Bonne-Espérance en compagnie de C. P. Thunberg.

⁸ Base-docu=>Janvier 1773, époque de l'escale au Cap. Rochon rapporte son départ de *l'Isle de France* avec Poivre sur *l'Indien*.

⁹ Le récit de Thunberg cité ci-dessus et référencé dans notre documentation à janvier 1773 est confirmé par une lettre du 15 février 1773 de Thunberg : il était bien au Cap à cette date en compagnie de Sonnerat. (Base-docu=>15 février 1773 - Lettre de Thunberg à Thouin.)

¹⁰ Précisions sur l'escale au Cap et le retour en France : base docu=>26 mai 1773 – Arrivée de *l'Indien* au port de Brest.

¹¹ Base-docu=>Mars-avril 1771. Pierre Sonnerat au Cap de Bonne-Espérance. Rencontre avec Joseph Bank

¹² Base-docu=>26 janvier 1771 - Poivre à Bernardin de Saint-Pierre.

¹³ Base-docu=>12 février 1772 - Poivre au ministre. Bilan de la traite à Madagascar durant 1770-1771.

Primo : si, comme il l'a écrit à plusieurs reprises (voir Annexe I), Sonnerat était écrivain sur ce bâtiment en 1770, il n'avait pas de raison de ne pas participer à ce voyage.

Secundo : dans un des documents cités en Annexe I, Sonnerat écrit (à la troisième personne du singulier) : « Ayant été nommé écrivain sur la flûte *l'Isle de France*, il fit 3 campagnes en cette qualité ». Cela est conforme à notre décompte : d'abord une mission à Madagascar en 1770, puis une mission au cap de Bonne-Espérance au printemps 1771, et enfin la mission aux Philippines et Moluques en 1771- 1772.

Tertio : dans *Voyage aux Indes orientales et à la Chine*, un chapitre est consacré à Madagascar, et Sonnerat écrit à ce sujet¹⁴ : « j'ai vu cependant au Fort Dauphin une fille âgée de trente ans, qu'on assurait être de cette nation, du moins on l'avait amenée pour telle à M. de Modave ; elle était assez blanche, et n'avait pas plus de trois pieds et demi, mais ... ». On reconnaît là la femme Quimos offerte à Modave, naine dont Commerson nous a longuement entretenus¹⁵, et qui fut embarquée pour l'île Bourbon par M. de Clugny sur *l'Ambulante*, début décembre 1770. Elle mourut à l'île Bourbon quelques mois plus tard, c'est donc forcément en novembre 1770 que Sonnerat a pu la voir au Fort Dauphin.

Ce que l'on sait de la flûte *l'Isle de France*, anciennement baptisée *le Marquis de Sancé*

La biographie de Sonnerat nous a amené à parler de la flûte *l'Isle de France* dans trois occasions¹⁶ : l'expédition à Manille et aux Moluques en 1771-1772 ; une traite au Cap au printemps 1771 ; et une autre au Fort Dauphin en 1770. Trois missions où Sonnerat exerçait les fonctions d'écrivain.

Nous avons cherché à en savoir plus sur ce bâtiment, sa date d'arrivée à l'Isle de France et ses déplacements pouvant donner des indications sur l'époque où Sonnerat avait réellement pris ses fonctions d'écrivain sur ce bateau. On ne trouve nulle part trace de l'arrivée de ce bâtiment à l'Isle de France, cela pour la bonne raison qu'il y est arrivé sous un autre nom : *le Marquis de Sancé*, parfois désigné *le Sancé* ou *le Sancey*. Ce vaisseau de la Compagnie des Indes a été désarmé dans cette colonie, et immédiatement réarmé au service du roi, sous le nom d'*Isle de France*.

L'excellent site des archives du port de Lorient¹⁷ indique pour cette campagne du *Sancé* : un bâtiment de type « Vaisseau », de 500 tonneaux, équipé de 18 canons, et un équipage de 118 hommes.¹⁸ - un capitaine : François Le Fol de La Londe. - un périple : Lorient – Indes – Mascareignes. *Le Marquis de Sancé* : armé pour le Bengale le 17/3/1769 et désarmé à l'Isle de France le 18/10/1770.¹⁹ Nous avons confirmé ces dates en consultant le journal de bord du *Marquis de Sancé*.²⁰

Ce n'est donc qu'à compter du 19 octobre 1770, une fois le vaisseau réarmé au compte du roi, que Sonnerat a pu y être investi écrivain, et son premier embarquement aura été pour la première mission confiée au tout nouvellement baptisé vaisseau *l'Isle de France* : une traite au Fort-Dauphin où cette flûte arriva en novembre 1770 (date déduite de la rencontre de Sonnerat avec la naine Quimos) et la flûte fut de retour à l'Isle de France, au plus tard dans les premiers jours de 1771 (puisque le 26 janvier elle est sur le point d'appareiller de l'Isle de France pour le Cap²¹).

Il est à noter que Sonnerat se trouva sur le sol de Madagascar, au Fort Dauphin, au moment même où Commerson y séjournait en compagnie de Jossigny. Il n'est donc pas impossible, sinon probable, qu'ils eurent l'occasion de faire quelques excursions botaniques ensemble.

¹⁴ Première édition, 1782, volume II, page 319.

¹⁵ Lire notre étude *Philibert Commerson à Madagascar et à Bourbon*.

¹⁶ Dans notre documentation, cette flûte apparaît dans une autre circonstance : le retour de Desroches en métropole. Tandis que l'ex-intendant s'embarquait sur *l'Indien*, l'ex-gouverneur s'en retournait sur *l'Isle de France*, et les deux bâtiments firent escale au cap de Bonne-Espérance.

¹⁷ <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/article.php?larub=1&titre=compagnie-des-indes>

¹⁸ Dans *Voyage à la Nouvelle Guinée*, le bâtiment est désigné « flûte » et ses caractéristiques sont un peu différentes

¹⁹ Rôle d'équipage : S.H.D.L. 1P 207-792

²⁰ Journal du vaisseau *le Marquis de Sancé*. (A.N. Mar 4JJ/83)

²¹ Base docu=>26 janvier 1771 – Poivre à B. de Saint Pierre)

Pierre Sonnerat dessinateur pour les fabriques d'étoffes lyonnaises

Nous revenons sur la jeunesse de Sonnerat pour signaler un élément important de sa biographie.

On peut lire un peu partout que Pierre Sonnerat est né à Lyon le 18 août 1748, que son père est négociant bourgeois de Lyon, et que sa mère, née Benoîte Poivre, est la cousine germaine de Pierre Poivre.

Mais, hormis l'attestation de sa naissance sur les registres de la paroisse Saint Nizier de Lyon, on ne sait rien de sa jeunesse ni de son adolescence. Cependant, dans *Correspondance littéraire, philosophique et critique*, au mois de février 1783, Grimm a choisi de rendre compte de la publication de *Voyage aux Indes orientales et à la Chine*. A cette occasion il écrit : « M. Sonnerat, dont le premier emploi fut d'être dessinateur dans les manufactures de Lyon ... »²².

Au 18^e siècle, à Lyon, les métiers de la soie (la fameuse Grande Fabrique) connaissent une longue période de prospérité ; cette activité exige des artisans qualifiés, mais également de vrais artistes, les dessinateurs pour étoffes ; aussi, en 1756, une Académie gratuite de dessin est ouverte « pour le progrès des arts et celui de la manufacture ». Cette école a pour vocation de former des dessinateurs travaillant pour les soieries lyonnaises. Les professeurs sont nommés et désignés par l'Académie royale. Elle est installée Place du change.

Citons l'expérience vécue par un dessinateur dans cette académie, à l'époque où il est tout à fait vraisemblable que Pierre Sonnerat y faisait ses gammes :

« Je me rappellerai toujours avec plaisir les obligations que j'ai à mon Professeur (M. *Bachelier*) , qui , pendant huit mois que j'ai dessiné sous lui à l'Académie, me faisait l'anatomie d'une plante après me l'avoir fait dessiner : c'est par lui seul que j'ai entendu faire la division d'une fleur en sept parties ; sçavoir, la racine, la tige, les feuilles, le calice, le pistil, les pétales & les étamines : le calice, le pistil & les étamines, sont plus ou moins sensibles, suivant la qualité & la grandeur des fleurs; mais toutes en ont. Il m'en a fait souvent décomposer après les avoir dessinées, pour m'en faire connoître la naissance, la jonction, l'accroissement, le développement , la forme & la perfection, afin qu'en la présentant en face, on n'en voie pas en même temps les étamines & le calice, & qu'en la dessinant de profil, on n'en expose pas le pistil & le calice en plein. Il me faisait aussi sentir tous les points d'optique pour les effets de lumière & les raccourcis, &c. C'est dans ses leçons que j'ai appris à me pénétrer de mon métier, à tout rapporter au dessin, puisque j'en devais faire mon état. Je le dirai donc encore une fois, on ne saurait trop dessiner d'après nature & trop longtemps : & je dis même qu'un cours de botanique serait aussi nécessaire à un Dessinateur fleuriste²³, qu'un cours d'anatomie l'est pour un Peintre. »²⁴

Nous avons tout lieu de croire, comme Grimm l'écrit, que Sonnerat commença par se former à l'Académie de dessin, puisque le nom de *Pierre Sonnerat* est bien présent parmi les apprentis de la Grande Fabrique de soie²⁵ ; l'époque pose cependant problème puisqu'il y figure pour l'année 1768 où nous le situons rendu à l'Isle de France. La suite de notre article corrigera cet anachronisme. Sa formation au dessin explique les qualités artistiques de Sonnerat. On sait que cet art, comme tous les autres, ne requiert pas seulement des dons mais encore de la technique et du travail. A Lyon, la voie pour un jeune homme talentueux était toute tracée.

Et à part cela, quoi d'autre ?

Pas grand-chose, juste une lettre de Philibert Commerson à Cossigny, qui nous apprend qu'en date du 11 octobre 1770, Sonnerat et Commerson étaient logés au Port-Louis dans les bâtiments de l'Intendance et partageaient la table de l'intendant.

« Ce chien [...] a demeuré plus de 8 jours à l'intendance, dont il trouvait l'ordinaire bon. Il se donnait particulièrement à M. Sonnerat et à moi. On a interpellé tous ceux qui ont mangé chez M. Poivre de dire

²² Correspondance littéraire, philosophique et critique de Grimm et de Diderot. Tome 11 (1782-1783)

²³ Les fleurs étaient le motif de prédilection de la fabrique lyonnaise, et ensuite les oiseaux. (Ces derniers sont le sujet le plus présent dans l'œuvre de Sonnerat)

²⁴ *Dessinateur pour les fabriques d'étoffes* Par Antoine Nicolas Joubert de l'Hiberderie, 1765 (sur Google book)

²⁵ On trouve aux archives de la ville de Lyon sous la cote HH602, registre des apprentis de la Grande Fabrique de soie, Pierre Sonnerat, inscrit au 8 janvier 1768, apprenti de Claude Richard, maître teinturier en soie.

s'ils le connaissaient [...] J'ai emmené le chien dans ma chambre, où je l'ai tenu jusqu'à son départ, que M. Poivre même pressait, parce que Madame n'aime point ces animaux. »²⁶

C'est le seul témoignage direct d'une proximité géographique entre Sonnerat et Commerson sous le regard de Poivre. Notons aussi qu'à cette date, Sonnerat n'était pas en mission au Fort Dauphin.

Ainsi, nous n'avons trouvé aucun témoignage sur la présence ou les activités de Sonnerat entre son arrivée supposée à l'Isle de France en 1768 et l'automne 1770. Cela n'est pas très étonnant, car notre documentation est, pour l'essentiel, constituée de correspondances administratives dans lesquelles il n'y avait pas de raisons évidentes de parler de ce jeune homme, fût-il le filleul de l'intendant.

Mais plus curieux, les traces de son activité à l'Isle de France, semblent bien légères. Il est vrai que l'on mentionne dans sa biographie : « Il repassa en Europe en 1773 et rapporta avec lui une superbe collection dont il fit présent au Cabinet du Roi », mais il nous semble que la majorité de ses productions résulte de l'expédition aux Moluques. En faisant l'inventaire des manuscrits concernant Sonnerat au Muséum d'Histoire naturelle, que ce soit dans son dossier ou dans ses collaborations aux travaux de Commerson, il semble bien qu'il n'y ait pas grand-chose, hormis les herbiers et dessins produits pendant l'expédition aux Moluques.

Au muséum d'Histoire naturelle, deux manuscrits concernent Sonnerat :

- Ms. 1692 : Dessins coloriés ou peints des oiseaux du voyage de la Nouvelle Guinée (120 planches)
- Ms. 267-271 : dessins d'animaux et de plantes, signés P. Sonnerat et de 7 autres noms.

Dans le catalogue des manuscrits de Commerson conservés au Muséum d'Histoire naturelle²⁷ on repère surtout la collaboration de Jossigny²⁸, cependant les contributions de Sonnerat sont loin d'être négligeables, mais, nous semble-t-il, la plupart (les dessins d'oiseaux en particulier), proviennent de l'expédition aux Moluques.

- **61** - Ms. 1904, dossier IX : un cahier de 17 pages de la main de Commerson : Appendicis loco ... (soit en français : Notes sur quelques plantes observées dans l'île de Luçon par M. Sonnerat).
- **64** - Ms. 1014 : mention d'un herbier des îles Philippines, herbier donné par M. Sonnerat.
- **72** - Ms. 279-281 : Dessins de botanique... la plupart signés P. Jossigny, quelques-uns de Sonnerat. (585 pièces)
- **73** - Ms. 282 : Dessins de zoologie ... la plupart des pièces sont signées P. Jossigny ou P. Sonnerat. (476 pièces)
- **74** - (Collection des Vélins ...) Dessins de poissons ... Les pièces signées sont dues à P. Jossigny et, moins souvent, à P. Sonnerat. (175 pièces). Les dessins d'oiseaux ... Aux dessins proprement dits, le plus souvent signés par P. Jossigny, sont joint un grand nombre d'aquarelles signées de P. Sonnerat ou portant légendes de sa main.

Un témoignage du savoir-faire transmis par Commerson à Sonnerat : la technique du poisson en herbier. Le Muséum ne possède que quelques rares recueils de poissons en herbier, dont l'un de Commerson et un autre de Sonnerat (réalisé bien plus tard).

Une information surprenante

Nous avons cité précédemment le site web des archives du port de Lorient, c'est à lui que nous devons cette autre information. En interrogeant la base de données par le critère « équipages et passagers », en proposant le nom « SONNERAT », la surprise est au rendez-vous :

Une seule réponse, le rôle du vaisseau *la Paix*, armé à Lorient pour l'Isle de France le 5 avril 1769, et parvenu à l'Isle de France le 23 août.

Sur le rôle on peut lire : « SONNERAT Pierre – passager – parent de Mr Poivre, secrétaire de Mr de Verdière, à ses frais, a fourni sa soumission – resté à terre à Lorient »

Et également : « DE VERDIÈRE – passager – resté à terre »

²⁶ Base docu=>En 1770. Lettres de Philibert Commerson à Joseph-François Cossigny.

²⁷ Par Yves Laissus, Revue de l'Histoire des Sciences, 1978

²⁸ Paul Philippe Sauguin de Jossigny arrive à l'Isle de France le 6 juin 1769, il accompagne le nouveau gouverneur Desroches en qualité d'aide de camp, mais devient tout de suite le dessinateur de Commerson, l'accompagnant dans ses déplacements jusqu'en 1773.

Ainsi, alors que l'on croyait ce brave Sonnerat appliqué à dessiner pour M. Commerson ou à se rendre utile auprès de Poivre, il était en France, occupé auprès de M. Verdière. Il restait à suivre la piste « Verdière » pour tenter d'en savoir un peu plus.

Monsieur de Verdière ou Verdières

Il est souvent question de M. de Verdière dans notre documentation, et il y a un dossier individuel à son nom (Verdières) aux Archives Nationales parmi le personnel colonial²⁹. De tout cela, en deux mots, nous retenons :

On voit qu'il a un long et brillant passé militaire en Inde ; que ses relations avec le gouverneur Desroches sont compliquées ; qu'il est grand ami de Poivre qui le soutient lorsqu'il effectue un armement malheureux sur la côte Mozambique ; que, comme Poivre, il est protégé du ministre Bertin ; qu'il s'est rendu à l'Isle de France de 1769 à 1772 pour une soi-disant mission très secrète : préparer une intervention militaire en Inde, sous couvert d'une opération commerciale.

Ce qui nous intéresse ici, c'est de savoir comment il a gagné la colonie, car il est fort probable que Sonnerat était du même voyage.

On apprend qu'il affrète à Lorient deux petits bâtiments de la Compagnie des Indes³⁰ : *Le Saint Charles* qui appareille le 26 avril 1769, et *le Saint-André* qui, après un faux départ le 7 juin 1769, appareille de Lorient le 30 juin³¹.

Verdière a pris place sur le *Saint André*. Celui-ci est en escale au cap de Bonne-Espérance le 6 novembre 1769³², et il atteint l'Isle de France le 11 janvier 1770³³. Le *St Charles* entre au port le 20 décembre 1769³⁴.

Réécrire l'histoire ?

Nous ne voyons pas trop comment on pourrait ignorer le départ manqué de Sonnerat, secrétaire de Verdière, mentionnée sur le rôle du vaisseau *la Paix*. Si on fait abstraction de ce qu'a écrit ou inspiré Sonnerat (savoir son arrivée début 1768 dans la colonie), rien ne s'oppose, ou presque, dans toute la documentation dont nous avons connaissance, à retarder son arrivée à l'Isle de France jusqu'au mois de janvier 1770, en compagnie de Verdière sur *le St André*. Cela expliquerait que l'on puisse trouver son nom sur le registre de la Grande Fabrique de Lyon comme apprentis en 1768, de la même façon qu'il n'y aurait plus à s'étonner qu'on ne lui trouvât pas davantage d'activité avant qu'il ne soit nommé écrivain de vaisseau en août 1770.

Bien sûr, cela modifie un peu la biographie de Sonnerat et celle de Commerson : enterrées les deux ou trois années de compagnonnage, et nécessité de rectifier plusieurs de nos introductions à des documents, ainsi que notre étude sur Commerson. Nous attendrons pour cela quelque temps, celui que ce nouveau scénario soit confirmé ou démenti.

Reprenant ce texte quelques mois plus tard, j'ai ajouté « ou presque » à l'affirmation énoncée ci-dessus : « rien ne s'oppose », voici pourquoi.

Dans une lettre du 16 janvier 1770, adressée à son beau-frère, le curé Beau, Commerson se félicite de son logement dans l'hôtel de l'Intendance et des moyens mis à sa disposition par Poivre : « J'ai deux dessinateurs qui travaillent sans cesse sous ma direction ».³⁵

²⁹ A.N. Col E 385. Verdières, Charles de, maréchal de camp.

³⁰ Deux bâtiments « Propriétaire Delaye, frétés par la Compagnie ». Verdière ne serait que subrécargue des deux bâtiments.

³¹ Base docu=>Année 1769 - Allées et venues des bateaux à Lorient.

³² Lettre du Cap datée du 6 novembre 1768 (A.N. Col E385, dossier Verdières, Charles de, vue 148.

³³ Desroches écrit « Le 11 janvier 1770, M. de Verdière arriva à l'Isle de France sur le navire *le St André*, en qualité d'armateur de ce vaisseau, et d'un autre appelé *le St Charles*, arrivé peu de temps auparavant. » (Base docu=> 28 février 1774 – Desroches : Mémoire justificatif de son administration.)

³⁴ Base docu=> 20 décembre 1769 - Desroches au Ministre. Sur des lettres de Poivre au Sr Julienne,

³⁵ Montessus : *Martyrologie et biographie de Commerson*, p.125

Dans une autre, en date du 6 février 1770, il écrit à Bernard de Jussieu : « Détourné depuis plusieurs mois par les soins assidus que je donne à deux dessinateurs qui me font la plus belle ichtyographie qui ait encore paru, je »³⁶.

Selon ces deux propos, ce n'est pas de la veille que ces deux dessinateurs travaillent pour lui ; et comment croire que Sonnerat ne soit pas un de ces deux, alors que ses dessins de poissons côtoient ceux de Jossigny dans les collections du Muséum.³⁷ Sans abandonner complètement notre scénario, on ne peut rester sur une arrivée de Sonnerat à l'Isle de France quelques jours avant les propos de Commerson relatés ci-dessus. Sans davantage conclure, nous supposons que Sonnerat aura voyagé sur *le St Charles* parvenu le 20 décembre précédent : trois semaines de travail en commun satisfont davantage aux propos de Commerson.

Le coco de l'île Praslin

Le palmier ou cocotier qui porte l'étrange et énorme fruit nommé communément le coco de l'île Praslin, a été repéré sur deux îles des Seychelles : la Curieuse et l'île Praslin, en novembre 1768 par l'expédition menée dans l'archipel par les bâtiments *la Digue* et *la Curieuse*³⁸. Quelques-unes de ces méga-noix de coco furent rapportées à l'Isle de France, et Poivre identifia ce fruit comme le coco des Maldives, aussi dit coco de mer, dont on ignorait jusqu'alors le lieu de production.

L'expédition suivante envoyée en juin 1769 aux Seychelles eut pour consigne de se renseigner plus à fond sur cet arbre, et surtout d'en rapporter des fruits et si possible des plants. L'abbé Rochon qui accompagnait le chevalier Grenier dans cette expédition parle de cet épisode :

« L'intendant Poivre ravi de la découverte du lieu où croissait naturellement ce fruit si renommé, nous chargea de visiter l'île de Palme³⁹, et de rapporter des jeunes plants de cette espèce de latanier, afin de les transplanter à l'Isle de France. Nous remplîmes avec zèle cette commission : nous fîmes plus, nous apportâmes pour le cabinet d'histoire naturelle de Paris, une grande palme de vingt pieds de longueur, et divers renseignements qui ont été accueillis avec intérêt. »⁴⁰

Lorsque Sonnerat revint en France en 1773, il remit une communication à l'Académie des Sciences « *Le Grand Palmier de l'Isle Praslin* ». Il s'agit de la description de ce palmier ou plutôt latanier, et de son fruit, description accompagnée de dessins. Sonnerat inséra cette même description dans *Voyage à la Nouvelle Guinée*, de telle sorte que tout lecteur de cet ouvrage est convaincu que Sonnerat décrit ce qu'il a vu en arrivant à l'île Praslin. En effet, il place cette description juste à la fin du chapitre traitant de la navigation depuis l'Isle de France aux Seychelles, et il écrit à la fin de sa description :

« L'arbre que je viens de décrire, est, à ce qu'il paraît, un individu femelle. Je n'en ai point rencontré d'autres, ainsi que ceux qui ont voyagé comme moi dans ces îles, où j'étais en juillet, ... ».

Cela paraît un vrai mensonge quand on consulte le journal de bord⁴¹ de la flûte *l'Isle de France*, où l'on constate que les deux bâtiments passèrent à la vue de l'archipel des Seychelles, sans aborder à aucune des îles, ni même mouiller dans leurs parages (lire Annexe II).

Mais Sonnerat est un rusé ; cette stupéfiante affirmation n'est pas à proprement parler un mensonge :

- D'une part « *Ces îles où j'étais en juillet* » devient correct si l'on sous-entend « à la latitude desquelles j'étais en juillet »
- D'autre part « *Je n'en ai point rencontré d'autre* » n'est pas faux, car l'on apprend dans la suite du récit de Sonnerat qu'ils eurent l'occasion, plus tard au cours du même voyage, d'acheter un coco de mer. Ainsi Sonnerat et ses compagnons eurent effectivement l'occasion d'observer sinon l'arbre, tout au moins un de ses fruits :

³⁶ Base docu=> 6 février 1770 – Philibert Commerson à Bernard de Jussieu.

³⁷ voir les belles planches aquarellées de poissons du manuscrit Ms 182 dans Monnier, p.182.

³⁸ Voir notre étude *La Digue et la Curieuse en mission aux îles Seychelles*.

³⁹ « l'île de Palme » est l'ancien nom de l'île Praslin.

⁴⁰ Rochon : *Voyage à Madagascar, à Maroc et aux Indes orientales*, t.2, p.135

⁴¹ A.N. Mar 4JJ/128, n°37 :« La flûte du Roi *l'Isle de France* dans son voyage aux Philippines et aux Moluques. »

« Nous employâmes dix-neuf jours à passer le Déroit [de Malacca] ... Une pirogue de Malac vint à notre bord, montée par trois habitants du pays ; ils troquèrent avec nous quelques joncs en échange d'un coco de mer »

C'est donc grâce aux descriptions de ceux qui avaient abordé à l'île Praslin, grâce aux fruits et palmes qu'ils en avaient rapportés (Rochon était de ceux-là), que Sonnerat put rédiger son étude du palmier de l'île Praslin, et c'est à cause d'un piètre subterfuge oratoire de sa part qu'on l'a pris pour le premier reporter in-situ de cette plante extravagante.

ANNEXE I

Où l'on voit qu'il faut douter, même des meilleures sources.

Les biographies de Sonnerat se sont nourries de ce que Sonnerat a lui-même écrit, voici trois textes où Sonnerat traite de ses premières années hors de France. Comme on le verra par la suite, il y a beaucoup à redire sur ces supposés données biographiques, trop pour que l'on puisse l'attribuer simplement à une mémoire défaillante. Aussi il n'est pas impossible qu'une autre petite erreur ne soit pas fortuite. Dans son récit *Voyage à la Nouvelle Guinée*, on peut lire : « Il expédia pour cet objet, en l'année 1769 la Flûte du Roi *l'Isle de France*... » La date est erronée, cette expédition a eut lieu en 1771. Simple coquille ou volonté de malmener les dates ?

On trouve aux Archives Nationales, parmi le personnel colonial un dossier à son nom, qui regroupe plusieurs documents administratifs le concernant⁴². On ne retient pas deux notes biographiques dactylographiées qui ne sont pas des documents source, mais nous nous intéressons à deux manuscrits produits par Sonnerat qui évoquent son premier séjour à l'Isle de France :

Dans l'un, (vue 29), daté du 15 septembre 1788, il a rédigé un C. V. qui commence ainsi :

« Le Sr Sonnerat passât à l'Isle de France en qualité de secrétaire de l'Intendant. - En 1769 il fut fait écrivain des vaisseaux du Roi. - En 1774 il obtint le brevet de sous-commissaire de la marine etc. »

Le second document (vue 64-67) est un brouillon dans lequel on suppose que, passé l'introduction, c'est Sonnerat lui-même qui s'exprime :

« Le Sr Sonnerat commis aux écritures à l'Isle de France fut détaché en 1768 par M. Poivre son oncle pour voyager avec le Sr Commerson. Il resta avec ce naturaliste jusqu'en 1770. Ayant été nommé écrivain sur la flûte *l'Isle de France*, il fit 3 campagnes en cette qualité et fut envoyé en 1771 aux Philippines et aux Moluques pour examiner les plants d'épicerie qui furent apportés à l'Isle de France. Il repassa en Europe en 1773 et rapporta avec lui une superbe collection dont il fit présent au Cabinet du Roi ... »

Un autre document a alimenté les biographies de Sonnerat. Il s'agit d'un texte inséré en préface à *Voyage aux Indes orientales et à la Chine*. Ce texte est un extrait du rapport sollicité par Sonnerat sur son ouvrage, de la part de l'Académie des Sciences. Les rapporteurs de cette académie ne pouvant deviner les éléments biographiques dont ils voulaient faire mention, on doit supposer que c'est Sonnerat qui les leur avait transmis. De toute façon, la présence de ce texte en tête de son ouvrage signifie que Sonnerat était d'accord sur ce qui y est énoncé. On y lit :

«M. Sonnerat, ayant des connaissances dans l'Histoire Naturelle, le zèle et le goût des observation, partit de Paris en 1768, et pour lors, disciple de M. de Commerson, il parcourut avec lui, l'espace de trois ans, les Isles de France et de Bourbon, Madagascar, etc. M. Sonnerat s'étant instruit sous cet habile observateur, fit ensuite les voyages de l'inde, des Philippines, des Moluques et de la Nouvelle-Guinée. Il revint en France en 1773, rapporta une collection considérable en differens genres d'Histoire

⁴² A. N. Col E 372 (en ligne)

Naturelle, qu'il déposa au Cabinet du Roi, et donna en même temps au public l'histoire de ses voyages
... »

ANNEXE II

Petit extrait du Journal de bord de la flûte du Roi *l'Isle de France* dans son voyage aux Philippines et aux Moluques⁴³ en vue de constater que l'expédition est passée devant les Seychelles sans s'y arrêter

On constatera qu'aperçu le 5 juillet au matin, l'archipel n'est plus en vue le 6 juillet au soir. Les vaisseaux ont
maintenu un cap au Nord-Est ¼ Nord voyant défiler à bâbord Mahé (Sechel), Praslin et les autres îles.

*Départ de l'Isle de France pour les Isles Philippines
cherchant la sonde des bancs de Nazareth et l'archipel du Nord*

Mercredi 26 juin 1771 à 6 heures du matin le pilote du port nous a mis sous voile [...]

.....
Juillet 1771.

.....
Du 4 au vendredi 5. De midi à 6 heures, le temps beau, la mer houleuse mais très peu, il a fraîchi joli
frais. A midi vu les Îles Mahé, entre autres l'île Séchel, aussitôt fait signal au *Nécessaire*, il a répondu
à 4 heures. Avons fait le relèvement qui suit. Savoir

La pointe d'une île qui m'a paru la plus Sud au NNO 2° N 11'
La pointe d'une île la plus Nord au N ¼ NO 2°O

[...]. De huit heures à midi, le temps beau, la mer ordinaire, à 8h ½ nous avons sondé, trouvé 38
brasses fond de sable blanc gros mêlé d'un peu de sable gris qui est directement la sonde du banc
Sehell. Nous avons mis un feu en poupe, à cause du *Nécessaire* qui est bien sur l'arrière de nous. De
minuit à quatre heures, beau temps, très petit frais, toutes voiles portantes exceptée la grande ; à 2
heures sondé et trouvé fond à 40 brasses, sable blanc mêlé de quelques graviers ; à 3 h ¾ resondé et
trouvé 40 brasses fond de rocher ; de quatre heures à huit, même temps. Au soleil levant relevé ce qui
suit :

L'île la plus Sud à Ouest 27° 30' Nord
Le Sud de l'île Sechel à Ouest 35° 00' Nord
Le bout du Nord de Sechel à Ouest 38° 000 Nord

De huit heures à midi, le temps beau, la mer belle, toutes voiles dehors exceptées les bonnettes, nous
avons gouverné comme dans cette table⁴⁴ ; à neuf heures du matin relevé ce qui suit [...] à midi

La pointe du Sud de Sechel à Ouest 12° Nord
La pointe du Sud de l'île aux Frégates au Nord 41° Ouest
La pointe du Sud de l'île Praslin au Nord 37° Ouest
L'île Félicité par son milieu au Nord 32° Ouest
La pointe du Sud de l'île la Digue au Nord 28° Ouest
La pointe du Sud de l'île Marianne au Nord 25° Ouest

⁴³ A.N. Mar 4JJ/128, n°37 : « La flûte du Roi *l'Isle de France* dans son voyage aux Philippines et aux Moluques »

⁴⁴ La table indique heure par heure la navigation avec un cap NE ou NE ¼ Nord, avec un vent Est puis SE, SSE,
et enfin SE ¼ Sud.

A midi eu hauteur et arrêté le point suivant les observations que M. Rochon a faites ici

Route estimée	NE 5°30E
Chemin estimé	17 lieues 20
Latitude estimée Sud	4° 54'
Latitude observée Sud	4° 44'
Longitude estimée orientale	56° 26'
Longitude orientale suivant relevé	54° 3'

Du 5 au samedi 6. De midi à 6 heures, beau temps, belle mer, petit frais, toutes voiles dehors ; à 4 heures grayé les perroquets et bonnettes ; au coucher du soleil j'ai relevé ce qui suit

La pointe du Sud de l'île Sechel	au Ouest 2° Sud
La pointe du Sud de l'île aux Frégates	au Ouest 9° Nord
La pointe du Sud de l'île Praslin	au Ouest 34° Nord
L'île Félicité	au Ouest 39° Nord
L'île Marianne	au Nord 43° Ouest
L'île la Digue	au Ouest 43° Nord

De 6h à minuit, le temps sombre, la mer belle, à 9h sondé et trouvé fond à 35 brasses, sable blanc et gris, de minuit à quatre heures même temps ; à 2h sondé, filé 90 brasses sans fond. De 4 à huit le temps à l'orage, de la pluie, même temps jusqu'à midi eu hauteur [...]

Route estimée	NE ¼ N 1°E
Chemin estimé	15 lieues ¾

Du 6 au dimanche 7. De midi à 6 heures, presque calme jusqu'à 2 heures qu'il a commencé à fraîchir, beau temps, la mer belle, toutes voiles dehors, notre corvette nous suivant de proche. De 6 heures à minuit, même temps, il a resté joli frais, assez égal, cinglé sous toutes voiles, exceptée la bonnette basse. De 4 heures à huit, même temps, nous avons diminué de voile pour espérer la corvette ; à 7 h ½ reviré les perroquets ; de huit heures à midi, beau temps, vents inégaux, toutes voiles dehors, eu hauteur.

Route estimée	NE ¼ N 3°15 E
Chemin estimé	31 lieues 40

[Aucun relevé des îles Seychelles qui ont disparues dans le SO.]

[La navigation se poursuit sans incident au N-NE, infléchissant vers l'Est avec des vents plus soutenus de SO à Ouest permettant des journées de 40 à 50 lieues. Puis ayant « eu fond » le 19 juillet, ils mettent le cap en E-SE. Le 22 juillet ils aperçoivent l'île de Ceylan au Nord. Puis les îles Nicobar, puis Sumatra toujours sans aucune escale. C'est au passage du détroit de Malacca, qu'ils firent leur premier bref atterrissage, le temps de faire un peu d'eau. C'est là qu'ils troquèrent quelque pacotille contre un coco de mer.]

ANNEXE III

Divers documents concernant Pierre Sonnerat

Extrait des Lettres de Commerson à Cossigny.

Lettre n° 11. Le jeudi 11 octobre 1770.

Toutes mes lettres devraient commencer et finir par des remerciements, puisque je ne reçois aucune des vôtres, cher ami, qui ne soit accompagnée de nouveaux bienfaits. L'habitude ou vous m'en avez mis ne saurait jamais diminuer en moi ni la vivacité de ma reconnaissance pour le fonds de la chose, ni celle de mon admiration pour la manière aussi ingénieuse que délicate avec laquelle vous savez exagérer les petits effets de notre bonne volonté et couler si rapidement sur l'influence perpétuelle de la vôtre.

Symbole, auquel je donne bien volontiers la confirmation de ce nom, m'a paru, après plusieurs jours de familiarité, digne en effet de vous être envoyé. Mais c'est un présent du hasard. Je n'ai au fond d'autre mérite que celui d'avoir pensé à vous ; j'en recueille le fruit tout le premier et, m'étant déjà payé de mes mains, je ne vois plus sur quoi porte votre action de grâces.

Au reste, je dois ajouter ici que ce chien ne doit jamais passer pour avoir été soustrait à son maître, quel qu'il ait pu être, mais pour chien perdu et sans aveu ; il a demeuré plus de 8 jours à l'intendance, dont il trouvait l'ordinaire bon. Il se donnait particulièrement à M. Sonnerat et à moi. On a interpellé tous ceux qui ont mangé chez M. Poivre de dire s'ils le connaissaient ; après enquêtes sur enquêtes, on l'allait adjuger comme chose perdue à M. Sanglier (soit dit par parenthèse), lorsque je suis intervenu en disant: *Si interpretandum est jus, interpretandum est amici gratia*. J'ai emmené le chien dans ma chambre, où je l'ai tenu jusqu'à son départ, que M. Poivre même pressait, parce que madame n'aime point ces animaux. [...]

*

Extraits des Lettres de Pierre Poivre à M. Galles

Ce 8 octobre 1781.

J'écrirai à M. Sonnerat d'aller voir le bon et respectable docteur M. Guettard⁴⁵ au Palais Royal. Je serai enchanté de procurer à mon parent une aussi excellente connaissance et je vous remercie de tout mon cœur de m'en avoir suggéré l'idée. Voudriez-vous bien me rendre le service de me rappeler au souvenir du respectable docteur et l'assurer de tout mon attachement le plus respectueux.

Ce 23 octobre 1781.

Je suis enchanté que le bon Monsieur Guettard soit content de Monsieur Sonnerat. Je désire fort pour ce dernier, qu'il se lie un peu étroitement avec notre respectable docteur. Je lui ai écrit à ce sujet.

Ce 15 janvier 1782.

Je ne connais pas l'ouvrage de M. Sonnerat, Ainsi je ne saurais donner aucun avis au respectable docteur Monsieur Guettard sur le désir qu'il avait de souscrire. Je pense que les détails sur l'histoire naturelle des pays dont traite l'ouvrage seront intéressants.

Le 23 septembre 1782.

Mon parent Monsieur Sonnerat est plein d'ardeur et de connaissances pour l'histoire naturelle. Ce qu'il fera imprimer sur cette partie sera bon : mais il n'est rien moins qu'agriculteur, et il n'a pas résidé assez longtemps en Chine pour connaître et pouvoir en parler. Je lui sais bon gré de l'appui qu'il donnera à la vérité contre les bavardages du sieur Le Gentil au sujet de nos épiceries. Dans cette partie Monsieur Sonnerat est fort et le pauvre astronome est bien faible.

Ce 19 avril 1783.

Je suis charmé que vous ayez été content de l'ouvrage de M. Sonnerat. J'ai trouvé comme vous, sa partie des mœurs et usages de l'Inde, ainsi que son histoire naturelle très intéressantes. Je l'ai trouvé trop court sur les Isles de Frances, de Bourbon, de Madagascar et sur le cap de Bonne-Espérance : mais je l'ai trouvé beaucoup trop long sur les Chinois dont il eut mieux fait de ne rien dire du tout : car il n'a rien vu, rien pu voir en Chine. Il a jugé de ce grand peuple, comme pourrait juger des Français, un Chinois qui aborderait à Marseille, y serait fermé en quarantaine et au sortir de sa quarantaine, retournerait dans son pays y faire l'histoire des Français, dont il ne saurait seulement pas un mot de leur langue.

Ce 5 décembre 1783

Si vous avez occasion de revoir M. Sonnerat, faites-moi l'amitié de savoir de lui, s'il a reçu une lettre que je lui ai écrite il y a bien longtemps pour lui demander une collection de principes de dessins, surtout pour le paysage à la manière du crayon. Je m'amuse à montrer le dessin à mes trois filles et j'ai besoin de bons modèles. L'aînée de mes enfants a un goût décidé pour le paysage, elle attend avec impatience les modèles que j'ai prié Monsieur Sonnerat de me choisir chez Desmarteaux, et Monsieur Sonnerat ne m'a pas même répondu.

Ce 7 janvier 1784.

Monsieur Sonnerat m'a enfin annoncé l'envoi par occasion de la collection de dessins qu'il m'a fait le plaisir de me choisir.

Le 24 mai 1785.

⁴⁵ Jean-Etienne Guettard, membre de l'Académie des sciences, connu en particulier pour ses travaux en géologie et minéralogie, élève de Réaumur et ami de Pierre Poivre.

Je suis bien aise que M. Sonnerat ait accepté d'être employé dans l'Inde en qualité de commissaire de la Marine quoique en remplacement et avec des appointements bien médiocres. En étant sur les lieux, il travaillera plus utilement qu'il ne l'a fait à Paris avec ses livres qu'il aurait beaucoup mieux fait de laisser dans son portefeuille. [...]

J'ai reçu la lettre de M. de Cossigny à M. Sonnerat, elle m'a été adressée par les administrateurs de l'Isle de France. Le pauvre Sonnerat est dans tout son tort.

*

Extraits de Correspondance Pierre Poivre - Jean Nicolas Céré

Céré à Poivre [sans date, début 1779]

M. de Sonnerat passe aussi en France. Ainsi vous ne tarderez pas à le voir à Lyon. Il doit être bien riche en toutes sortes de collections et sera bien reçu des savants

Poivre à Céré - Lyon, le 17 février 1780.

J'en reçois une [lettre] de M. Sonnerat qui se loue infiniment des honnêtetés qu'il a reçues chez vous. Je reconnais là votre amitié pour moi et j'y suis très sensible. Sonnerat me confirme la mort de votre gouverneur. Il m'apprend son remplacement par M. de Souillac, la mort de notre bon ami Launay que je regrette beaucoup. Il m'apprend les succès de notre ami M. de Cossigny, leur voyage à Madagascar,

[...] Sonnerat m'a fait une description délicieuse du jardin de Monplaisir et du succès de vos bons soins.

Céré à Poivre 18 août 1780

Cossigny n'a pas été à Malgache, comme Sonnerat vous le marquait. Je vous ai marqué que celui-ci avait pensé mourir pour y avoir été. Il vient de temps à autres passer quelques jours avec nous.

Poivre à Céré - Lyon, le 1er février 1781.

Je suis très reconnaissant des honnêtetés que vous avez faites à mon parent, M. Sonnerat, qui m'en a écrit dans les termes de la plus vive reconnaissance. A présent que M. Chevreau va à l'Isle de France, je désire bien fort que M. Sonnerat n'ait pas pu trouver l'occasion de revenir en France et que M. Chevreau le retrouve à son arrivée dans la colonie pour l'employer dans son état de sous-commissaire et le rendre capable de s'avancer dans cet état. Comme il m'a écrit qu'il partira sûrement par le second vaisseau de l'empereur, je l'attends d'un jour à l'autre et je ne lui écris pas à l'Isle de France. Faites-moi le plaisir de lui dire que toute sa famille se porte bien et que malgré son goût pour l'histoire naturelle et pour publier en France ses recherches et ses découvertes, je désire pour son bien qu'il serve sous M. Chevreau qui a de l'amitié pour lui, et qu'il en profite pour s'avancer dans son état. Faites-moi le plaisir de lui continuer les marques d'amitié que vous avez eu la bonté de lui donner jusqu'à présent

Poivre à Céré - Lyon, le 24 février 1781

J'en joindrai une troisième pour M. Sonnerat, si dans toutes ses lettres que j'ai reçues il ne m'avait pas annoncé son retour en France, de sorte que je le suppose prêt à arriver dans quelques-uns de nos ports. Si par hasard il était heureusement encore à l'Isle de France à l'arrivée de M. Chevreau, faites-moi, je vous prie, la plaisir de lui dire que toute sa famille se porte bien, que je désire fort qu'il continue son état et son service sous M. Chevreau qui lui veut du bien et lui sera sûrement utile pour son avancement.

Céré à Poivre. - Belle Eau, le 22 Juin 1781.

Adieu, mon cher voisin, mille tendres respects à la chère voisine, à vos chers enfants, à Sonnerat, dont je viens de recevoir une lettre du Cap. Je vous embrasse tous en mon nom et en celui de tous les miens de tout mon cœur.

Poivre à Céré - Lyon 11 août 1785

J'ai reçu dans le temps la lettre imprimée de M. de Cossigny contre le pauvre diable de Sonnerat : elle m'a été adressée par Messieurs vos Administrateurs. Je trouve que M. de Cossigny, tout en disant la vérité, a pris beaucoup plus de peine que ne méritait la chose, car il ne faut pas croire que le livre de Sonnerat ait fait la moindre sensation en France. J'ai fait ce que j'ai pu pour l'empêcher d'imprimer, sans savoir un mot même de ce qu'il comptait donner au public, mais comme je connais sa capacité, j'avais bien prévu qu'il ne donnerait que ce qu'il a donné. C'est un garçon qui a le cœur excellent, mais qui ne (contient ?) rien de rien, fait des notes de tout ce qu'il entend dire et a la rage de les imprimer. La manière dont son ouvrage a été accueilli me fait espérer qu'il n'imprimera plus. Je lui ai toujours conseillé et j'espère que ses amis le détourneront de cette rage qui est une vraie maladie.

[...] Dites mille choses pour moi à notre ami Cossigny, la première fois que vous le verrez. Je suis fâché des chagrins que lui ont causés les barbouillages qui ont été faits contre lui à l'occasion de sa réponse à Sonnerat. Il a

dit la vérité et a vengé l'Isle de France. Cela doit lui suffire ; il est bon patriote. Adieu, mon cher ami, aimez-moi toujours comme je vous aimerai toute ma vie.

Autres documents sur Sonnerat

- Jean-Marie Galles, correspondant de Pierre Poivre. En annexe, deux lettres de Pierre Sonnerat à Jean Marie Galles. (18 août et 17 décembre 1785)
- (doc-74-an-b) En 1774 – Poivre à Auda : lettre d'introduction de Sonnerat auprès du ministère de la Marine.
- (doc-78-an-a) En 1778 - Extraits de la correspondance de l'année 1778 de Céré avec ...
Une lettre de M. Céré à M. Sonnerat du 1er août 1778.
- Lettres inédites de Madame Poivre et de Céré.
Dans une lettre de Céré à Mme Poivre du 19 août 1786, il est beaucoup question de M. et Mme Sonnerat.

ANNEXE IV

Deux documents concernant la famille Sonnerat de Lyon.

UN : *l'Almanach de la ville de Lyon et des provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolais*, pour l'année 1762, p.117, mentionne un Pierre César Sonnerat, veloutier et fabricant en étoffes d'or, d'argent et de soie, rue Puits Gaillot. Il s'agit sans aucun doute d'un parent de Pierre Sonnerat. L'intérêt est de constater que cette famille était dans les métiers de la soie.

DEUX: Un arrêt du 9 août 1683 à Paris⁴⁶, fournit des éléments sur la généalogie d'un certain Claude Sonnerat qui est très probablement le Claude Sonnerat, marchand aiguilletier à Lyon puis négociant, bourgeois de Lyon, époux de Benoîte Poivre, la cousine germaine de Pierre Poivre, et père de Pierre Sonnerat qui nous intéresse dans cette étude.

Cet arrêt du 9 août 1683 statue sur la validité du testament de Pierre Rossignol, Bourgeois de Lyon, demeurant rue Groslié, testament recueilli en 1682 et qui est entièrement reproduit dans ce document.

On note dans ce testament la qualité des signataires de l'acte : « *Benoit Lafaye, Marchand et Maître Passementier ; Etienne Colomb, Maître Teinturier de soye et Maître Passementier ; Jacques Martin, Maître Cordonnier ; Barthelemy Pataille, Georges Plambart, Gabriel Mercier, Joseph Vernay, Etienne Bouchard, tous Maîtres Ouvriers en draps de Soye et habitants de Lyon.* »

On note également dans ce testament qu'un grand-oncle de Claude Sonnerat s'appelle Claude de Lorme, le même patronyme que le mari de la sœur de Pierre Sonnerat, Jean Antoine Delorme, très présent au chevet de Pierre Poivre à ses derniers instants⁴⁷.

Voici la parenté de Pierre Rossignol, relevée dans ce testament :

Son père, Claude Rossignol, décédé.

- sa sœur Catherine Rossignol veuve de Claude Paschuel

⁴⁶ *Journal du Palais, ou Recueil des principales décisions de tous les Parlemens et cours souveraines de France* – Tome second, 1701. En ligne par Google.

⁴⁷ Voir notre transcription : *Hiver 85-86, derniers jours de Pierre Poivre, lettres de Victor Du Pont à son père.*

- trois enfants : Hugues, Jacques, Françoise.
- sa sœur Florie Rossignol, épouse de Claude de Lorme
 - trois enfants : Jean, Etienne, Françoise
- sa sœur Françoise relaissée de Fleury Favier
 - trois enfants : Benoit, Pierre, Perette.
- cette même sœur Françoise épouse Gay.
 - un fils Antoine
- sa sœur Etienne, veuve de Michel Justet
 - trois enfants : Pierre, Antoine, André.
- son frère Jacques Rossignol
 - une fille : Françoise épouse de Pierre Griffonet
 - trois enfants : Pierre, Joseph, Françoise
 - une fille : Claudine épouse de Claude Sonnerat
 - un fils : Claude Sonnerat qui est très probablement l'époux de Benoîte Poivre, la cousine germaine de Pierre Poivre.

* * *